



Union des Habitants du CentreVille
3, passage du Palais 38000 GRENOBLE
uhcv.grenoble@gmail.com

Monsieur Eric PIOLLE
Maire de Grenoble
Hotel de Ville
11, bd Jean Pain
38000 GRENOBLE

Grenoble, le 25 janvier 2016

Monsieur le Maire,

Le 28 Septembre 2015, nous vous avons adressé un courrier demandant la prolongation de l'arrêté municipal du 20 mai 2015, interdisant la consommation d'alcool sur les espaces publics du 1^{er} juin au 31 octobre 2015. Nous vous signalions que, malgré les améliorations, il restait les points chauds suivants : jardin de ville, rue de Bonne / place Grenette, maison du tourisme, restaurant Mac Donald, rue d'Alsace.

Lors du tour de quartier du 15 octobre 2015, nous avons interrogé les représentants de la Ville sur les suites données à ce courrier et nous avons cru comprendre qu'un nouvel arrêté serait pris et qu'il concernerait un périmètre plus petit.

Depuis, nous n'avons plus de nouvelle, malgré une relance par mail à Antoine Back le 23 décembre 2015.

Si la tranquillité et la propreté semblaient revenues au Centre-Ville en cette fin d'année 2015, nos adhérents constatent que le problème est réapparu début janvier au Kiosque du Jardin de Ville et reprend maintenant sur la totalité des cinq points chauds. Ils constatent le retour progressif des faits suivants :

- consommation d'alcool
- abord des passants pour demander de l'argent
- plantations de la place Grenette reprenant du service comme urinoirs
- attitude très décontractée canette à la main face à la Police
- départ lorsque la Police le demande, pour faire 100 mètres et revenir 2h plus tard
- jeunes désœuvrés rejoignant les marginaux pour faire comme eux.

La plupart des groupes sont pour l'instant de petite taille (3 ou 4 personnes et 2 chiens) mais quelques groupes plus importants (7 personnes et autant de chiens) sont également présents.

Appeler la police recommence à devenir régulièrement nécessaire pour les habitants de ces secteurs.

Bien qu'il y ait de l'alcool en évidence, dans les mains-même, on observe des pourparlers très longs entre les zonards et la Police ; pourparlers qui étaient bien plus courts quand l'alcool était interdit. Un temps pendant lequel les policiers, non seulement semblent être en manque d'autorité, mais aussi sont immobilisés et ne peuvent pas intervenir ailleurs.

Nous exprimons de nouveau notre inquiétude de voir se reproduire dès le printemps une situation insupportable pour les habitants et usagers du Centre-Ville de Grenoble comme nous l'avons connue l'an dernier.

Nous vous demandons donc, à nouveau, de prolonger l'arrêté pour une durée illimitée, comme cela se fait dans d'autres villes, grandes ou petites.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous assurons, Monsieur le Maire de notre haute considération.

Le Conseil d'Administration